



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 23 NOVEMBRE 2021

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac dûment convoquée et tenue dans le gymnase de l'école Beau-Soleil, ce **23^e jour du mois de novembre deux mille vingt et un**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de Mme Martyne Levasseur, sont présents :

PARENTS

Mme Julie Arseneault
Mme Stéphanie Austin
Mme Éline Charbonneau
Mme Marie-Claire Juneau
Mme Isabelle Lessard
Mme Martyne Levasseur
Mme Véronique St-Yves
Mme Mélissa Vendette

SUBSTITUT(S) PARENTS

Mme Jacinthe Caron
Mme Mélanie Paquette

ENSEIGNANTS(ES)

Mme Annie Bourque-Fortin
 Mme Isabelle Chapados
 Mme Marie-Claude Chouinard
 Mme Marie-Josée Groulx
 Mme Laura Levy
 SUBSTITUT(S) ENS. ET SOUTIEN
 Mme Anne-Marie Legendre
 Mme Marie-Ève Lessard
 Mme Mélanie Lessard

PROFESSIONNEL

Mme Annie Corbeil

SOUTIEN

Mme Lysanne Dufour
 SERVICE DE GARDE
 Mme Marilyse Dupont
 SUBSTITUT(S) S.D.G.
 AUCUN
 SPÉCIALISTE
 AUCUN
 INVITÉ(S)
 AUCUN

DIRECTRICE

Mme Brigitte Carrier

DIRECTRICE ADJOINTE

Mme Annie Lemieux

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. François Belisle

1. BIENVENUE, PRÉSENCE ET QUORUM

Madame Brigitte Carrier, directrice, souhaite la bienvenue à toutes.

La direction vérifie les présences et confirme qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Levasseur, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Austin ET APPUYÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 23 NOVEMBRE 2021

264-CE-23-11

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2021

Après la lecture du procès-verbal du 12 octobre 2021, aucune modification n'est à faire.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves ET APPUYÉ PAR Mme Mélanie Paquette d'adopter le procès-verbal comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Un suivi est fait point e) Règles de régie interne, page 3, point 5.1, il y a une coquille; nous aurions dû lire « avoir la majorité (et non moitié) de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents ». Le document des règles de régie interne est corrigé.

6. CORRESPONDANCE – COURRIER ADRESSÉ AU CÉ

Aucune correspondance à cette rencontre.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE

- Vaccination chez les enfants de 5 à 11 ans. Notre école ne sera pas un centre de vaccination, seulement quelques écoles plus éloignées ont été ciblées. C'est un choix qui revient à chacun des parents. Il n'y aura pas de passeport vaccinal pour les activités parascolaires.
- Présentation d'un projet afin de refaire une beauté au logo Les Seigneurs pour le mettre au goût du jour et plus moderne. Une rencontre a déjà eu lieu avec une graphiste en présence des éducateurs physiques et la direction. L'objectif visé est de finaliser la démarche d'ici la fin de l'année scolaire. Il y a certains questionnements s'il y aura consultation des parents, de la communauté pour renommer l'équipe. La directrice, Mme Brigitte, confirme que le nom d'équipe sera conservé, car il est porteur de la culture de Pointe-du-Lac.

8. SUJETS DE DISCUSSION

a) Rapport annuel 2020-2021

Le rapport annuel est normalement déposé à la fin de l'année scolaire, mais il est plus pertinent de le présenter maintenant puisque nous pouvons présenter le taux de réussite de la fin de l'année scolaire.

Discussions entre les membres des points suivants :

- Mention que le sentiment de sécurité a augmenté de 81,5 à 91 %. Actions mises en place : Augmentation des surveillants sur la cour, de leur visibilité, etc.
- Pas d'amélioration d'offre de services, car pas d'activités éducatives à cause de la pandémie.
- Augmentation du taux de réussite.
- Diminution des codes rouges, belle amélioration à ce sujet.
- Reddition de comptes sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Encore des incidents, mais diminution (observation d'une diminution de la

265-CE-23-11



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 23 NOVEMBRE 2021

- violence au cours des cycles, sur l'aspect physique).
- Questionnement sur le fait que les adultes respectent toujours les adultes à la page 12, phrase mal formulée et à retravailler.
 - Un parent se questionne sur notre choix de cibler la lecture en choix prioritaire.
 - Un parent se questionne sur la formation des enseignants (continuum en lecture). Madame Brigitte fait un résumé des formations cette année et des représentants pour chacun des niveaux.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Austin ET APPUYÉ PAR Mme Isabelle Chapados que le rapport annuel soit adopté tel que présenté, avec modification à la page 12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

266-CE-23-11

b) Budget 2021-2022 (documents remis sur place)

Madame Brigitte fait un résumé des revenus et des dépenses. Elle fait un parallèle avec le document remis sur les services complémentaires. Une question est soulevée sur le budget collations : Mme Brigitte explique qu'il y a des collations dans les bureaux des éducateurs et elle précise la formule; 17 enfants en profitent pour l'instant.

Madame Brigitte informe les membres sur la répartition du surplus de 5 000 \$:

- 1^{re} partie, pour le logo;
- 2^e partie pour du matériel didactique;
- 3^e partie pour le soutien à l'élève.

Plusieurs questions sont posées par le groupe sur le budget T.E.S., spécialistes (anglais, etc.), l'entretien des biens immeubles, « À l'école, on bouge! », l'école inspirante, etc. La direction répond aux questionnements.

La directrice, Mme Brigitte, informe les membres qu'un projet est à venir afin de revampier les vêtements du cheerleading.

Toutes les précisions sont apportées en lien avec le budget 2021-2022.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin ET APPUYÉ PAR Mme Annie Corbeil que le budget 2021-2022 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

267-CE-23-11

c) Sortie de fin d'année élèves 2e année

Les élèves de 2^e année iront au Domaine scout St-Louis-de-France le 10 juin 2022 au coût de 21,00 \$ par élève.

Certains collègues ont également fait l'ajout d'animations de la bibliothèque.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves ET APPUYÉ PAR Mme Mélanie Paquette que la sortie de fin d'année des élèves de 2^e soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 23 NOVEMBRE 2021

268-CE-23-11

d) Relu-relu

La direction informe les membres que ce point aurait dû être présenté avant.

Les profits de la vente de livres usagés Relu-relu serviront à offrir des gâteries ou activités aux élèves, mais également à enrichir la bibliothèque de classe.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Austin ET APPUYÉ PAR Mme Isabelle Chapados que le projet de vente de livres usagés Relu-relu soit approuvé comme présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

e) Lecture du p.-v. de l'AGA du 8 septembre 2021

Mme Carrier fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 8 septembre dernier et en vérifie l'exactitude avec les membres du CÉ.

Concernant les points sur la COVID-19, la structure des deux récréations, des dîners en classe et de la circulation dans l'école est expliquée.

Certains points positifs sont ressortis de cette expérience : le calme, la diminution des interventions, etc.

269-CE-23-11

f) Mesures d'aide à la réussite

Mme Brigitte explique les mesures d'aide et demande aux membres présents de bien vouloir attester que le CSS a versé ces allocations dans le budget de l'école au montant de 285 784,00 \$.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Paquette ET APPUYÉ PAR Mme Isabelle Chapados d'attester que les allocations du MEQ ont été versées par le CSS dans le budget de l'école.

ATTESTÉ À L'UNANIMITÉ

g) Service de garde

- Journées pédagogiques : en moyenne 150 enfants inscrits. Mme Marilyse explique le nouveau fonctionnement pour les parents de venir chercher leur enfant.
- Rappel sur l'aide alimentaire, aucune question.

h) Formation du MEQ

- Rappel du site pour effectuer la formation en ligne du MEQ, par petites capsules.
- Si questions à ce sujet, nous auront un point statutaire à chaque rencontre.
- Aucune question à ce sujet.

i) Critères nomination d'une direction

NO DE RÉOLUTION
OU ANNOTATION



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 23 NOVEMBRE 2021

La direction explique que ceci est une formalité et que si les membres du CÉ ont des critères pour un nouveau directeur, il est possible de le mentionner.

j) Nomination représentant comité de parents

À ce jour, nous avons besoin de nommer un nouveau représentant au comité de parents.

Une proposition est faite afin d'envoyer une communication aux parents par courriel pour les informer de cette situation. Un membre présent fait un résumé des sujets discutés au comité de parents.

9. AFFAIRES DIVERSES

Aucun commentaire à ce point.

270-CE-23-11

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 20 h 58, Mme Stéphanie Austin PROPOSE la levée de l'assemblée, APPUYÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Anne-Marie Legendre
Secrétaire suppléante

Madame Martyne Levasseur
Présidente